



L'objectif du Microlycée



Permettre à des jeunes qui ont interrompu leur scolarité au lycée de reprendre des études dans des conditions adaptées à leur situation en vue d'obtenir le **baccalauréat « voie générale » (spécialités au choix) ou « voie technologique » (STI2D ou STMG) pour poursuivre ensuite des études supérieures.**

L'admission au Microlycée



Les conditions :

- avoir entre 16 et 25 ans et être allé au moins jusqu'à la classe de troisième
- avoir interrompu sa scolarité au moins 6 mois sans avoir obtenu le baccalauréat
- avoir quitté la formation initiale sans qualification sanctionnée par un diplôme
- être volontaire pour reprendre des études dans un cadre adapté
- être motivé pour envisager des études supérieures

Les étapes :

- une prise de contact avec l'équipe du Microlycée, au cours de laquelle le jeune et les professeurs vérifient que les conditions de la reprise des études sont réunies
- une rencontre individuelle avec des membres de l'équipe du Microlycée permettant d'étudier le parcours personnel et le projet du jeune puis de présenter dans le détail le fonctionnement du Microlycée
- une rencontre de confirmation permettant d'établir le contrat d'engagement définissant les modalités du déroulement prévu de la formation

Le statut du bénéficiaire



Les jeunes sont sous statut scolaire :

- ils bénéficient d'un certificat de scolarité, d'une carte de lycéen
- ils peuvent éventuellement percevoir les bourses
- ils peuvent conserver un statut de salarié ou de demandeur d'emploi, ils peuvent conserver le bénéfice d'une garantie-jeunes
- la scolarité peut sous certaines conditions être organisée dans le cadre d'un « parcours combiné » avec un service civique ou un emploi salarié
- ils sont soumis au règlement intérieur du lycée auquel est rattaché le Microlycée
- un accompagnement est proposé par la Mission Locale pour aider les jeunes dans leur parcours au Microlycée (logement, santé, couverture sociale, revenu...)
- un hébergement en résidence universitaire peut être proposé si nécessaire

Les parcours proposés



Plusieurs parcours sont proposés, d'une durée variable en fonction des situations :

- un **parcours d'accueil** destiné à accueillir ceux qui n'ont pas vraiment ou à peine engagé un cursus en lycée, et ceux qui rejoignent le Microlycée en cours d'année, à l'issue duquel ils intégreront un parcours préparatoire ou terminal
- un **parcours préparatoire** destiné à accueillir les jeunes « décrocheurs » de seconde et de première. Les jeunes sont soumis dans le courant de l'année à un contrôle continu comptant pour l'examen, et en fin d'année aux épreuves anticipées orale et écrite de français du baccalauréat
- un **parcours terminal** destiné à accueillir les jeunes ayant achevé un parcours en classe de première ou ayant décroché au cours ou en fin de la classe de terminale. Les jeunes sont soumis dans le courant de l'année à un contrôle continu comptant pour l'examen et en fin d'année aux épreuves terminales (pour tout ou partie, et le cas échéant simultanément aux épreuves anticipées de français)



La formation



La formation est construite sur un programme d'activités associées à des productions exigibles, réalisables à distance en autonomie ou en présence et avec l'aide d'un professeur au Microlycée. L'emploi du temps est personnalisé en fonction du parcours antérieur, des contraintes personnelles et du projet de chaque jeune. La formation comprend :

- la réalisation des **travaux programmés** sur la plateforme
- des **regroupements** en petits effectifs dans chacune des disciplines
- des temps d'**activités encadrées** au Microlycée
- des temps de **préparation aux épreuves** et d'évaluation
- des **activités interdisciplinaires**
- des **ateliers culturels, artistiques, sportifs**
- des temps de **réunion** et de **tutorat**



L'entrée au Microlycée peut intervenir en cours d'année, les enseignements sont organisés pour prendre en compte si possible les contraintes de chacun :

- l'ensemble des cours, exercices et ressources sont mis à disposition sur une **plateforme numérique** accessible depuis n'importe quel point d'accès à Internet
- les temps d'**activités encadrées** par des professeurs au Microlycée sont personnalisés et s'appuient sur les ressources disponibles en ligne
- le **travail personnel** peut s'effectuer à distance sur la plateforme numérique ou dans le cadre d'activités encadrées proposées tout au long de la semaine.

L'évaluation



En dehors des épreuves imposées pour l'examen (contrôle continu, contrôle en cours de formation, épreuves anticipées et terminales), des **productions personnelles** sont demandées tout au long de la formation, qui donnent lieu à des appréciations portées par les professeurs, et parfois à la proposition d'une note sur 20 qui permet à chacun de se situer.

A l'issue de chaque semestre, un **bulletin de situation** est établi : le jeune propose une note et une appréciation pour chacune des disciplines et pour l'ensemble de la formation concernant ce qu'il considère avoir acquis ou non, la façon dont il s'est engagé dans son parcours, les pistes d'amélioration et l'aide dont il a besoin. Les professeurs échangent à partir des propositions faites avec le jeune avant d'arrêter la note et l'appréciation définitive.

Le sérieux et la régularité des productions personnelles sont pris en compte pour établir les notes de contrôle continu en parcours préparatoire et terminal.

L'encadrement



L'équipe est composée de professeurs particulièrement engagés, désireux de tout mettre en œuvre pour aider à la reprise d'études et à la réussite des jeunes qu'ils accueillent.

Ils sont particulièrement attentifs aux contraintes et aux difficultés de chacun.

Ils se rendent disponibles pour tenter de résoudre les problèmes au côté de chacun aussitôt qu'ils apparaissent, en les mettant en relation si nécessaire avec tous ceux qui pourront participer à la mise en œuvre de solutions.

Ils assurent des cours dans leur discipline, proposent des exercices et encadrent les jeunes dans des activités de compréhension et d'entraînement, ils assurent leur suivi au travers de rencontres de tutorat et animent des ateliers au sein desquels tous les jeunes du Microlycée peuvent se retrouver.

L'accompagnement



Les jeunes sont accompagnés tout au long de leur parcours par un tuteur avec qui ils entretiennent une relation privilégiée. Ils sont aussi en contact avec le conseiller d'orientation dans la réflexion liée au **projet personnel et de poursuite d'études**.

A l'issue du parcours au Microlycée, un suivi et des rencontres avec le tuteur sont proposés pendant un semestre pour mettre en place les conditions optimales de la réussite des études supérieures choisies.